



Mai 2026

- p02 - Le mot de Mme la Maire
- p03 - Les évènements qui ont marqué le mois
- p06 - La vie municipale
- p10 - La communication
- p13 - Le carnet
- p14 - La vie associative
- p15 - La jeunesse
- p17 - L'environnement
- p19 - Les travaux et voiries
- p20 - Les petites annonces
- p21 - L'agenda
- p22 - Les numéros utiles
- p24 - La mairie

N°2



Chères habitantes, chers habitants,

Quel bonheur de voir revenir les beaux jours !

Alors que le mois de mai touche bientôt à sa fin, nous pouvons être fiers des magnifiques occasions qui nous ont permis de nous retrouver et de faire vivre notre village. Ce mois-ci, nous avons pris le temps de nous rassembler pour deux dates très importantes pour notre liberté :

- Le 8 mai : Nous nous sommes réunis pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est un moment fort pour se souvenir du passé, mais aussi pour transmettre à nos enfants la chance et la valeur de vivre en paix.
- Le 9 mai (Journée de l'Europe) : Cette journée nous rappelle que l'amitié entre les peuples est notre plus belle force pour construire un avenir serein.

Mai, c'est aussi un mois rempli de tendresse où l'on prend soin de ceux qu'on aime.

Le 31 mai, ce sera la Fête des Mères. Au nom de toute l'équipe municipale, je veux dire un immense et chaleureux merci à toutes les mamans de notre commune pour tout l'amour et le dévouement qu'elles offrent chaque jour.

Enfin, un autre rendez-vous important approche : la Fête des voisins, le vendredi 29 mai !

Pour cette occasion, la mairie n'organise pas de grande fête. À la place, nous voulons mettre en avant cet événement pour vous encourager à aller les uns vers les autres. Après la belle réussite de notre grand nettoyage de printemps (l'Oschterputz), je sais à quel point notre village est solidaire.

C'est pourquoi nous vous invitons, dans vos rues et vos quartiers, à créer vos propres moments de partage. Que ce soit pour offrir un bout de gâteau sur le trottoir, boire un verre dans une cour ou improviser un repas dans le jardin, chaque idée est bonne ! Ce sont ces petits gestes simples qui permettent de briser la glace, de discuter et de créer des liens solides entre voisins. Un grand bravo et un grand merci à tous ceux qui prendront l'initiative de faire vivre leur quartier ce jour-là !

Dans ce même esprit de partage, nous vous donnons également rendez-vous pour notre Matinée Verte, le samedi 30 mai. C'est une belle occasion de se retrouver tous ensemble pour rendre notre village encore plus agréable, mais aussi pour favoriser l'entraide entre les habitants et faire plus ample connaissance. Votre présence et votre bonne humeur seront nos plus beaux atouts !

Je vous souhaite à toutes et à tous un merveilleux et rayonnant mois de juin !

Mme la Maire,
Vanessa MULLER

COMMEMORATION DU 8 MAI



En ce 8 mai 2026, notre commune a vécu un moment particulièrement fort et émouvant à l'occasion de la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

Sous un magnifique soleil, vous avez été nombreux à vous rassembler pour rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté. Une présence importante témoignant du respect et de l'attachement de chacun à ce devoir de mémoire.

La cérémonie, empreinte d'émotion et de recueillement, a été un très bel hommage à nos anciens combattants et à toutes les victimes de la guerre.

Nous adressons nos sincères remerciements aux pompiers de Schaffhouse-près-Seltz, Wintzenbach et Neewiller-près-Lauterbourg pour leur présence et leur engagement, ainsi qu'aux enfants et à l'équipe de l'école lors de cette cérémonie.

Un immense merci également à tous les habitants qui se sont déplacés en nombre pour partager ce moment de mémoire, d'unité et de transmission.

Ensemble, continuons à faire vivre le souvenir et les valeurs de paix, de solidarité et de fraternité.



INSTALLATION DES DÉCORATIONS POUR LA SAISON ESTIVALE

Un grand merci à notre Club Déco pour l'installation des décorations estivales !

Grâce à l'énergie et aux heures de travail de nos bénévoles, notre village a officiellement revêtu ses plus beaux habits d'été. Des installations colorées aux petits détails soignés, chaque coin de rue respire désormais la bonne humeur et les beaux jours.

Merci d'embellir notre quotidien et de faire rayonner notre commune avec autant de créativité.

Bravo à toute l'équipe pour ce magnifique travail collectif.



DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE

L'équipe des bénévoles ainsi que l'ensemble des lecteurs remercient sincèrement le club déco du village pour les magnifiques panneaux qu'il a confectionnés.

Le mardi 5 mai, notre bibliothèque a accueilli la rencontre des bibliothèques de la Communauté de communes de la Plaine du Rhin. Cet échange a réuni les bénévoles, les référents de la Bibliothèque d'Alsace ainsi que des représentants de la Communauté de communes. Les participants ont pu partager leurs expériences et réfléchir ensemble aux pistes d'entraide et de coopération pour développer les actions culturelles sur le territoire.

Nous remercions chaleureusement la commune pour sa présence et pour le moment convivial qui a clôturé cette belle rencontre.

Le mardi 19 mai, la bibliothèque s'est associée à l'école pour proposer un temps de lecture et d'animation dans ses locaux dans le cadre de la « Semaine sans écran ». Douze enfants et trois parents ont participé à ce moment récréatif. À cette occasion, un raconte-tapis autour du conte Les Trois Petits Cochons ainsi que deux kamishibaïs ont été présentés aux participants.

Les enfants ont également pris part à un atelier créatif en réalisant de jolis hérissons à partir d'anciens livres destinés au rebut, donnant ainsi une seconde vie à ces ouvrages. Cette animation a été un agréable moment de partage, de découverte et de créativité.

Les bénévoles de la bibliothèque



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

Désignation d'une commission

Madame la Maire propose de créer la commission suivante : Commission Travaux/voirie

Le conseil municipal décide la création de la commission communale proposée par Madame la Maire et désigne les membres de cette commission comme suit :

- M. Daniel HEINTZELMANN
- Mme Elodie VICKTOR
- M. Mathieu MULLER
- M. Christophe CASPAR

Etablissement de la liste de contribuables en vue de la nomination des membres de la commission communale des impôts directs

Le conseil municipal propose les personnes suivantes pour la nomination des membres de la commission des impôts par le Directeur Régional des Finances Publiques (total 12 titulaires et 12 suppléants) :

Taxe Foncière (TF) : 8

Titulaires : - Frédéric BAUMANN

- Véronique PAUTLER

- Christophe CASPAR

- Frédéric APPELSHAEUSER

Suppléants : - Mathieu MULLER

- Guy VICKTOR

- Jean-Marie MULLER

- Martine HEINTZELMANN

Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) : 8

Titulaires : - Rachel METZLER

- Julien REICHERT

- Daniel HEINTZELMANN

- Fabienne ZERR

Suppléants : - Franck ZERR

- Benoît BAUMANN

- Céline MOOG

- Christophe CASPAR

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 8

Titulaires : - Elodie VICKTOR

- Maurane FLORENTIN

- Aurélie HERR

- Emilie DEMANGEON

Suppléants : - Philippe PONS

- Eric HEINTZ

- Laure ARNOLD

- Philippe MULLER

Adopté à l'unanimité

Désignation d'un correspondant « Incendie et Secours »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer en qualité de correspondant incendie et secours de la commune : M. Frédéric BAUMANN, conseiller municipal

Cette désignation intervient pour la durée du mandat municipal, sauf vacances de la fonction.

Adopté à l'unanimité

Admissions en non-valeur des créances de faible montant

Madame la Maire propose au conseil municipal de lui déléguer l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de faible montant jusqu'au seuil de 200€. Cette délégation est valable pour toutes les catégories de créance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de déléguer l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de faible montant jusqu'au seuil de 200€. Cette délégation est valable pour toutes les catégories de créance.

Adopté à l'unanimité

Rapport annuel 2025 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Madame la maire présente le rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, le Conseil municipal en prend acte.

Agrément des chasseurs

Madame la Maire expose au conseil municipal que l'Association de chasse de Néewiller près Lauterbourg, a sollicité l'agrément d'un nouveau membre chasseur à compter du 29 avril 2026.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité, l'agrément du nouveau membre comme membre chasseur de l'Association de chasse de Néewiller près Lauterbourg.

Action sociale en faveur du personnel --- Renouvellement des instances du Groupement d'Action Sociale du Bas Rhin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Considérant que l'action sociale en faveur du personnel est une dépense obligatoire de la commune,

Considérant que le Groupement d'Action Sociale du Bas Rhin, permet à la commune d'assurer cette obligation de manière sécurisée et d'offrir un panel de prestation très large,

Vu l'article 88-1 de la loi n° 84 - 53 du 26 janvier 1984,

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 6478 et 6455 (pour la Garantie Obsèques) du plan comptable,

Approuve le renouvellement de l'adhésion au GAS/CNAS afin de faire bénéficier ses agents d'une action sociale prévue par la loi à compter du 01/01/2026 ;

Approuve l'inscription au budget de la somme y afférant sur la base 2026 de :

- Cotisation GAS : 38 €
- Cotisation CNAS : 466 €

Désigne

- Mme Vanessa MULLER en tant que délégué élu auprès de cette association,
- Mme Anne LEHMANN en tant que délégué agent,
- Mme Anne LEHMANN en tant que correspondant ;

Approuve les conditions d'adhésion et d'application ;

Adopté à l'unanimité

Décompte des charges 2025 de l'annexe de la mairie

Le conseil municipal décide d'accepter les décomptes des charges pour 2025 pour « L'esprit coiffure » de l'annexe de la mairie et de facturer le dépassement des charges pour 2025 aux locataires.

Adopté à l'unanimité

Subvention pour l'école de Scheibenhard pour une semaine de voile/kayak du 1,2 et 4 juin et du 2 et 3 juillet à la base nautique de LAUTERBOURG

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 30 € par élève (habitant Néewiller) pour l'école de Scheibenhard, pour la semaine de voile du 1,2 4 juin et du 2 et 3 juillet 2026 à la base de voile de LAUTERBOURG.

Adopté à l'unanimité

Adhésion à la plateforme mutualisée de dématérialisation « Alsace Marchés Publics » CeA

La dématérialisation des marchés publics est une obligation légale depuis octobre 2018, mais constitue également un enjeu majeur de l'amélioration des achats publics, car elle permet de faciliter l'accès des entreprises aux mises en concurrence et d'assurer les obligations de transparence de la commande publique.

A l'heure actuelle, plus de 600 entités utilisent la plateforme Alsace Marchés Publics. Elle permet à ces entités utilisatrices de :

- Disposer d'un profil acheteur conformément à la réglementation relative aux marchés publics
- Faciliter l'accès des entreprises aux achats des entités publiques et privées
- Partager les expériences entre acheteurs membres
- Bénéficier d'un accompagnement à son utilisation.

Une charte d'utilisation ainsi qu'une convention d'adhésion définissent les règles d'utilisation de la plateforme ainsi que les différentes responsabilités de l'ensemble des utilisateurs.

Cette convention est conclue avec la CeA en vertu du mandat qui lui est confié par les membres fondateurs du groupement de commande pour signer les conventions d'adhésion avec tous les nouveaux adhérents en leur nom et pour leur compte.

Les fonctionnalités disponibles sur le profil « Alsace Marchés Publics » à la date de signature de la convention sont utilisables par l'adhérent à titre gratuit. L'adhérent ne dispose d'aucun droit d'aucune sorte sur le profil d'acheteur en dehors de la faculté d'utiliser l'outil dans les limites définies dans la convention.

Le conseil municipal de Néewiller-près-Lauterbourg, après avoir délibéré :

- décide d'adhérer à la plateforme « Alsace Marchés Publics » en tant qu'entité utilisatrice à titre gratuit
- autorise Madame la Maire à signer la convention d'adhésion
- autorise Madame la Maire à signer la charte d'utilisation

Adopté à l'unanimité

Séance du 20 mai 2026

Frais de déplacement des agents

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide le remboursement des frais de déplacements temporaires, de repas et d'hébergement des agents.

Adopté à l'unanimité.

Droit à la formation des élus municipaux

Le conseil municipal :

- Fixe l'enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux à 3 000 €, soit environ 5,5 % du montant des indemnités des élus pour l'année 2026.
- Approuve les orientations en matière de formation

Adopté à l'unanimité

Taxe d'aménagement

Le conseil municipal décide :

- De modifier sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 1,8 %.

La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans (soit jusqu'au 31 décembre 2029).

Toutefois, le taux et les exonérations fixés ci-dessus pourront être modifiés tous les ans.

Adopté par 13 voix pour et 1 voix contre

Opposition au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Considérant que la compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU) est appelée à être transférée automatiquement à la Communauté de communes de la Plaine du Rhin sauf opposition dans les conditions prévues par la loi,

Considérant que les communes membres peuvent s'opposer à ce transfert dans un délai de trois mois à compter de l'installation du conseil municipal,

Considérant que la commune souhaite conserver la maîtrise de sa politique d'urbanisme et de son document d'urbanisme,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- S'OPPOSE au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la Communauté de communes de la Plaine du Rhin,
- DEMANDE le maintien de cette compétence au niveau communal,
- CHARGE Madame la Maire de notifier cette délibération :

à Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Plaine du Rhin,

à Monsieur le Préfet.

Adopté à l'unanimité

CIRCULATION DES POIDS LOURDS ET TRACTEURS

Vous êtes nombreux à nous faire part de vos inquiétudes concernant le passage fréquent d'engins agricoles de grand gabarit et de poids lourds dans nos rues.

Vitesse excessive, nuisances sonores, vibrations menaçant la solidité de certaines maisons : ces désagréments impactent au quotidien la qualité de vie de notre village. Plus préoccupant encore, cette circulation dense aux abords de l'école communale représente un danger direct pour la sécurité de nos enfants.

Face à ce constat, Madame la Maire a adressé un courrier à l'ensemble des entreprises et exploitants concernés afin de les rappeler à leurs responsabilités.

Dans cette lettre, la municipalité exige :

- Le strict respect des limitations de vitesse, en particulier aux horaires d'entrée et de sortie des classes.
- Une vigilance accrue lors des traversées du centre-bourg.
- Une réflexion sur les itinéraires, pour éviter autant que possible les axes les plus résidentiels et fragiles.

Nous restons vigilants quant à l'évolution de la situation et ne manquerons pas de vous tenir informés des retours de nos partenaires professionnels.

INFORMATION SERVICE TECHNIQUE: LE POINT SUR L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Nous vous informons que l'organisation de notre service technique connaît actuellement quelques ajustements temporaires.

Afin de faire face à une baisse momentanée des effectifs disponibles, le volume horaire consacré à l'entretien des espaces publics est actuellement réduit.

Afin de maintenir au mieux la qualité de notre cadre de vie, la commune a sollicité l'association Utiliéco pour renforcer ponctuellement l'équipe technique.

Nous lançons également un appel à toute personne retraitée de la commune qui serait intéressée pour donner un coup de main quelques heures par semaine.

À ce stade, rien n'est figé. Si l'idée de vous investir pour le village vous trotte dans la tête, ou si vous souhaitez simplement échanger sur la faisabilité de ce projet (horaires potentiels, conditions), manifestez-vous auprès du secrétariat de la mairie ou envoyez un petit mot par courriel à : contact@neewiller.fr

Selon les retours et l'intérêt manifesté, la municipalité étudiera la concrétisation de ce projet.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension durant cette période de transition.



MISE À L'HONNEUR DES HABITANTS

La commune souhaite valoriser les talents et les parcours de ses habitants en mettant chaque mois une personne à l'honneur dans le bulletin municipal.

Vous avez un talent particulier, une passion, une activité sportive ou artistique, ou vous souhaitez simplement partager votre histoire ? Cette initiative est faite pour vous !

Nous lançons donc un appel à candidatures auprès de tous les habitants. Pour participer, il vous suffit d'envoyer votre candidature à :

contact@neewiller.fr

Nous serons ravis de découvrir vos parcours et de les partager avec l'ensemble de la commune.

LA PAROLE EST À VOUS !

Parce que vous vivez le village au quotidien, votre avis est essentiel pour orienter les actions de votre nouveau conseil municipal. Que vous soyez ici depuis toujours ou arrivés il y a seulement quelques mois, vos attentes en matière de cadre de vie, de services et d'animations nous intéressent. Nous souhaitons construire avec vous une commune qui vous ressemble.

Option 1 : Via le QR Code (Rapide)

Munissez-vous de votre téléphone et scannez l'image ci-dessous pour répondre directement en ligne.

Temps estimé : 5 minutes

Confidentialité : Ce questionnaire est totalement anonyme.



Option 2 : Via la version papier

Pour ceux qui préfèrent le format traditionnel, nous l'avons ajouté exprès dans ce bulletin (ou disponible à l'accueil). Une fois rempli, vous pouvez simplement le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Nous tenons à ce que chaque voix puisse s'exprimer, quel que soit le support choisi.

Merci de votre participation ! Votre contribution est le moteur de nos projets.

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE,
ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

Demande de permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques, dit « Permis du Delta de la Sauer » (Bas-Rhin), présentée par la société Électricité de Strasbourg SA

Une participation du public par voie électronique sera ouverte **du 1er juin au 1er juillet 2026** sur le site Internet : <https://www.economie.gouv.fr/consultations-publiques>. Le public pourra y consulter le dossier et y déposer ses observations et propositions.

Elle porte sur une demande présentée par la société Électricité de Strasbourg SA (26, boulevard du Président-Wilson, 67932 Strasbourg Cedex 09), en vue d'obtenir, pour 5 ans, un permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques, dit « Permis du Delta de la Sauer ». D'une superficie de 189 km², il est situé dans le Bas-Rhin et affecte les communes de : Beinheim, Buhl, Croëttwiller, Eberbach-Seltz, Forstfeld, Fort-Louis, Hatten, Kauffenheim, Kesseldorf, Lauterbourg, Leutenheim, Mothorn, Munchhausen, Neewiller-près-Lauterbourg, Neuhaeusel, Niederlauterbach, Niederroedern, Oberlauterbach, Rittershoffen, Roeschwoog, Roppenheim, Rountzenheim-Auenheim, Salmbach, Schaffhouse-près-Seltz, Scheibenhard, Schleithal, Seebach, Seltz, Siegen, Stattmatten, Trimbach, Wintzenbach et Wissembourg.

La participation du public constitue une étape obligatoire de la procédure d'instruction d'une demande de permis exclusif de recherches, susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement, conformément à l'arrêté du 3 avril 2025 (TECD2503411A) soumettant les décisions d'octroi, d'extension ou de prolongation de titres régis par le code minier à évaluation environnementale, pris en application du III de l'article R122-17 du code de l'environnement. Elle est menée dans les conditions fixées par les articles L123-19 et R123-46-1 du code de l'environnement.

Les conditions d'octroi d'un permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques sont définies aux articles 6-1 à 6-11 du décret n° 78-498 du 28 mars 1978 relatif aux titres de recherches et d'exploitation de géothermie, dans sa rédaction antérieure au 28 août 2025.

Au terme de la participation du public, une synthèse des observations et propositions sera disponible sur le même site électronique ci-dessus indiqué. Enfin, le ministre chargé des mines, situé Ministère de l'Économie et des Finances (139, rue de Bercy, 75012 Paris), statuera sur la demande, soit en accordant le titre de géothermie, ou soit en le refusant. Le service auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements est le Bureau des ressources énergétiques du sous-sol, situé Ministère de la Transition écologique (92055 La Défense Cedex).

L'Autorité environnementale a rendu, le 24 juillet 2025, l'avis n° 2025-049 sur la demande ; cet avis est visible sur le site Internet de l'Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable (IGEDD) : <https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr> consultez l'espace dédié à l'Autorité environnementale (Ae), rubrique "Avis rendus/2025".



NAISSANCES

M. Noah KAVUZLU
est né à Néewiller 28/01/2026



DÉCÈS

Néant



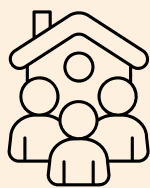
PACS

Néant



MARIAGE

Néant



NOUVEAUX ARRIVANTS

Famille BURCKBUCHLER
Famille SCHÜLE



ANNIVERSAIRES

M. Vincent DEMANT	75 ans le 04/06
M. Jean-Bernard ULLRICH	70 ans le 11/06
M. Antoine HEINTZELMANN	91 ans le 12/06
Mme Rose MASTIO	86 ans le 21/06
M. Jean-Pierre MULLER	89 ans le 24/06
M. Jean-Marie JOERGER	73 ans le 25/06



🎵 LA CHORALE PAROISSIALE RECRUTE ! 🎵

Vous chantez sous la douche ?
Vous montez dans les aigus avec foi mais sans garantie ?
Vous pensez que "chanter faux" est un style musical ?

Bonne nouvelle : vous avez peut-être votre place parmi nous !

Notre chorale paroissiale recherche des chanteurs et chanteuses de tous niveaux. Pas besoin d'avoir gagné "The Voice" : ici, on cherche surtout des personnes motivées, joyeuses... et capables de tourner les pages des partitions discrètement.

****Répétitions tous les mercredis soir**** : une excellente excuse pour éviter les séries télé et venir faire travailler ses cordes vocales dans la bonne humeur.

****Messes un samedi sur deux**** : juste assez souvent pour chanter avec enthousiasme, et juste assez rarement pour ne pas effrayer les débutants !

Au programme : chants, convivialité, fous rires, et parfois même des notes parfaitement justes.

Venez essayer une répétition !

Votre future carrière de choriste céleste commence peut-être mercredi prochain...
Pour tenter l'aventure et rejoindre cette fabuleuse bande de passionnés, contactez notre cheffe de chœur :
Angélique au 06 20 78 97 51.

Promis, aucun casting façon télé-crochet à l'entrée !



FÊTE DE L'ÉCOLE

Fête scolaire du RPI de Néewiller-Scheibenhard : collecte de lots de tombola

La fête d'école aura lieu cette année à Scheibenhard le vendredi 26 juin à partir de 17h30.

Vous pourrez ainsi profiter du spectacle des enfants ainsi que d'une restauration et une buvette sur place.

A cette occasion, l'équipe pédagogique et les représentants de parents d'élèves font appel à votre générosité afin de collecter des lots de tombola.

Vous pouvez les déposer à l'école de Scheibenhard ou de Néewiller ainsi que dans chacune des mairies avant le 19 juin.

Nous vous en remercions d'avance.

L'équipe pédagogique et les représentants de parents d'élèves du RPI Neewiller/Scheibenhard.

Semaine "alternatives aux écrans"

Après avoir travaillé en classe sur l'impact que peut avoir les écrans dans leur quotidien, les élèves ont réfléchi à des alternatives aux écrans pour apprendre à s'en passer.

Pour concrétiser ce projet, ils ont participé au défi : une semaine " alternatives aux écrans" du 18 au 24 mai.

Pour les aider dans leur challenge, le RPI a organisé 2 rencontres après l'école grâce aux bénévoles : L'animation "ludothèque" à Lauterbourg menée par M. Bellot et ses collègues animateurs jeunesse : les enfants accompagnés de leurs parents ont découvert des jeux de société



L'animation "bibliothèque" à Néewiller menée par Mme. Kabel, accompagnée de sa fille Nessa et de Mme. Gratacos : les écoliers ont écouté des histoires, joué à un domino des livres et réalisé des origami.



Initiation rugby

Durant le mois de mai, Florian RAT, éducateur sportif, a initié l'ensemble des enfants du RPI de Néewiller-Scheibenhart au rugby. Ils ont appris :

- à se repérer et à se déplacer sur le terrain
- à se faire des passes
- à immobiliser leur adversaire

Les séances se sont finalisées par de petits matchs.



Ateliers en éducation à la citoyenneté

Les élèves de GS-CP-CE1 de l'école de Néewiller ont participé à différents ateliers pour apprendre à bien s'occuper de leur corps :

- L'infirmière scolaire, Mme Diebolt-Muller est intervenue pour parler de l'hygiène du corps
- Mme Lebeurrier leur a appris comment avoir une bonne hygiène bucco-dentaire

Deux autres ateliers étaient consacrés au thème sur "l'égalité fille-garçon".

A partir d'une lecture, les enfants ont débattu sur ce que pouvait faire une fille ou un garçon.

Ils ont ensuite illustré cette égalité en enfilant un costume de leur choix pour montrer que tout le monde peut être un dragon, un gendarme, un pirate ou encore une chauve-souris 😊



BIEN VIVRE ENSEMBLE : Rappel des règles de bon voisinage

Avec le retour des beaux jours, chacun s'active au jardin et entame des travaux de bricolage. Pour que ces activités restent un plaisir pour tous sans troubler le calme de notre commune, le bien-vivre ensemble repose sur le civisme de chacun.

Travaux de jardinage et de bricolage (Engins bruyants)

L'utilisation d'engins bruyants (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, taille-haies, mais aussi perceuses ou scies) est réglementée. Par respect pour le voisinage, merci de réaliser vos travaux uniquement durant les plages horaires suivantes :

- Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Le samedi : de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés : de 09h30 à 11h30 (toléré, mais le repos dominical reste fortement recommandé)

Le conseil en plus : Un petit mot prévenant vos voisins avant d'entreprendre des travaux particulièrement longs est toujours très apprécié.

Entretien des haies et clôtures végétales

- Hauteurs maximales (PLU) : Pour rappel, vos haies ne doivent pas dépasser 1,80 m à l'avant (côté rue) et 2,00 m sur les côtés (entre voisins).
- Sécurité sur la rue : Veillez à couper régulièrement vos branches afin qu'elles ne débordent pas sur la voie publique. Une haie bien entretenue garantit la sécurité et la visibilité de tous.

Respect de l'espace public et de la voirie

- Stationnement : Pensez à libérer les trottoirs. Ne vous y garez pas, car cela oblige les piétons, les poussettes et les personnes à mobilité réduite à marcher dangereusement sur la chaussée.
- Nettoyage : Chaque riverain est responsable du balayage et du désherbage du trottoir ainsi que de la rigole (caniveau) situés devant sa propriété. Cela permet de maintenir notre village propre et d'assurer le bon écoulement des eaux de pluie.
- Nos animaux de compagnie : Enfin, n'oubliez pas de ramasser les crottes de votre chien par respect pour les passants et l'agent d'entretien du village.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension et pour votre respect mutuel !



DÉPLACEMENT DE L'ABRI-BAC DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le SMICTOM vous informe qu'il a procédé, le lundi 18 mai, au déplacement de l'abri-bac destiné aux déchets alimentaires qui se situait jusqu'alors rue de la Haute-Vienne (en direction de Lauterbourg). Celui-ci a été réinstallé quelques centaines de mètres plus haut, rue des Coteaux.

Note aux habitants : Vos habitudes changent d'adresse, mais pas votre geste éco-citoyen !

Nous vous remercions pour votre compréhension et pour votre engagement continu dans le tri de nos biodéchets.



ALERTE MÉTÉO : BONS RÉFLEXES EN CAS D'ÉPISODES ORAGEUX ET PLUVIEUX

À l'approche ou au cours d'un épisode d'orages violents et de fortes pluies, la municipalité vous rappelle les règles d'or et les comportements à adopter pour vous protéger et protéger vos proches.

Chez vous et à l'extérieur

- Mettez à l'abri tous les objets sensibles au vent ou susceptibles d'être emportés.
- Évitez d'utiliser le téléphone fixe et débranchez les appareils électriques pour éviter les surtensions.
- Ne vous abritez jamais sous ou à proximité des zones boisées.

Déplacements et loisirs

- Limitez vos déplacements au strict minimum. Évitez impérativement les promenades en forêt ainsi que les sorties en montagne.
- Les impacts de foudre peuvent être dévastateurs. Signalez sans attendre aux sapeurs-pompiers (18 ou 112) tout départ de feu dont vous seriez témoin.

Face au risque d'inondation

- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité immédiate d'un cours d'eau. Quelques centimètres d'eau suffisent à emporter un véhicule.
- En cas de pluies intenses, ne descendez jamais dans les sous-sols, caves ou parkings souterrains.

La vigilance est l'affaire de tous. Merci pour votre prudence et votre civisme.

TRAVAUX COUR DE L'ÉCOLE

Réouverture de l'aire de jeux

Suite aux travaux réalisés le 29 avril, le point signalé dans le rapport du bureau de contrôle a été traité, supprimant ainsi tout risque de chute identifié.

L'aire de jeu est désormais entièrement sécurisée et conforme, prête à accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Merci à tous pour votre compréhension.



MARQUAGE DES PASSAGES PIÉTONS RUE DE LA HAUTE-VIENNE



Bibliothèque

- 01 juin : 16h00 - 16h45
- 02 juin : 17h00 - 18h00
- 03 juin : 10h30 - 11h30
- 08 juin : 16h00 - 16h45
- 09 juin : 17h00 - 18h00
- 10 juin : 10h30 - 11h30
- 15 juin : 16h00 - 16h45
- 16 juin : 17h00 - 18h00
- 22 juin : 16h00 - 16h45
- 23 juin : 17h00 - 18h00
- 24 juin : 10h30 - 11h30
- 29 juin : 16h00 - 16h45
- 30 juin : 17h00 - 18h00



- 30 mai : Matinée verte
- 26 juin : Fête de l'école à Scheibenhard
- 27 juin : Pique nique
- 14 juillet : Fête nationale
- 9-12 octobre : Kermesse
- 11 novembre : Armistice
- 27 novembre : Marché de Noël
- 13 décembre : Fête des aînés
- 16 janvier 2027 : Marche nocturne



MATINÉE VERTE

Entretien du village & des espaces verts

17 Samedi 30 mai 2026
De 9h à 12h

Rendez-vous devant la salle polyvalente de Neewiller

Envie de faire un geste pour préserver votre cadre de vie tout en partageant un moment agréable ? Rejoignez-nous pour une matinée conviviale et utile au cœur de notre village !



Merci de prévoir :

- Gants
- Gilet jaune
- Sacs pour déchets verts ou brouette
- Outils de jardinage

Pour prolonger ce moment tous ensemble, la commune vous offre un **barbecue au club house**.

Pensez à vous inscrire en mairie ou en ligne 

Venez nombreux, petits et grands !

Tous mobilisés pour notre cadre de vie



IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Pique-nique

LA COMMUNE VOUS INVITE À UN MOMENT CONVIVIAL ET FESTIF :

Samedi 27 juin 2026

-  Bières et softs offerts par le conseil municipal
-  Barbecue, bancs et tables à disposition

TERRAIN DE FOOT Il ne vous reste plus qu'à apporter votre spécialité à partager !

À PARTIR DE 16H00

Venez avec vos jeux d'extérieur pour petits et grands
N'oubliez pas vos boules de pétanque !

On vous attend nombreux pour partager ce moment ensemble



IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

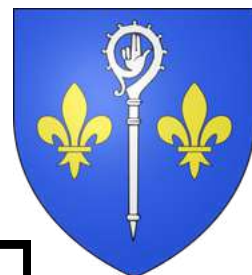
Les numéros utiles

Gendarmerie Nationale		1 C rue Joseph Hemmerle 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 80 12
Pharmacie de garde	Vendredi 1er mai Vendredi 8 mai Jeudi 14 mai Lundi 25 mai	WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM BEINHEIM DRUSENHEIM HERLISHEIM	
Service de garde	Médecin Ambulances GREINER		03 69 55 33 33 03 88 86 51 43
Infirmières		LAUTERBOURG MOTHERN	03 88 54 67 72 07 45 03 64 65
Kinésithérapeutes	Cabinet de la Gare	3 B place de la gare 67630 LAUTERBOURG	03 68 03 29 74
	Cabinet du Parc	5 rue du faubourg 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 81 07
ABRAPA Association d'aide et services à la personne	Antenne d'aide et accompagnement à domicile	1 cour de la mairie 67250 SOULTZ- SOUS-FORETS	03 88 80 41 31
	Résidence Abrapa	17 rue de la pépinière 67160 WISSEMBOURG	03 88 54 27 54
	Autres services (portage de repas, téléassistance...)	2 rue de Reutenbourg 67205 OBERHAUSBERGEN	03 88 21 30 21
Taxi Pons		Neewiller-près-Lauterbourg	06 18 88 32 94
Centres médico-sociaux		Place des Carmes 67160 WISSEMBOURG	03 69 06 73 50
Assistante Sociale	Madame SCHMIDT Véronique sur RDV le jeudi matin de 9h à 12h	Centre Médico-Social de Lauterbourg 26 rue du Général Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG	03 69 06 73 76
Consultation des nourrissons	Sur RDV uniquement le dernier lundi du mois de 14h à 17h	Maison des services 26 rue du Général Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG	03 69 06 73 77
PLU	Consulter le PLU de Néewiller/L sur le site : neewiller.fr		
Cadastre	Ouvert tous les jours de 08h30 à 12h et 13h30 à 16h00	67500 HAGUENAU	03 88 53 28 04
CARSAT	Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h uniquement sur RDV	10 place de la mairie 67470 SELTZ	39 60
Infobest Pamina	Le lundi 13h30 à 16h30, les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	2 rue du Général Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG	03 68 33 88 00 infobest@eurodistrict- pamina.eu https:// www.infobest.eu/fr
Conciliateurs de justice	Lundis de 14h à 17h sur RDV	11 place de la République 67160 WISSEMBOURG	03 88 54 87 87
Sous-Préfecture	Lundi au vendredi de 08h00- 11h30	2 rue des sœurs 67500 HAGUENAU	03 68 41 90 96
Communauté de Communes de la Plaine du Rhin		3 rue principale BP 10003 67930 BEINHEIM	03 88 53 08 20

Les numéros utiles

Mairie de Lauterbourg	Réalisation de carte d'identité et passeport	19 A rue de la Première Armée 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 80 18
Office du tourisme Seltz / Lauterbourg		21 rue de la Première Armée 67630 LAUTERBOURG	03 88 05 59 79 https://www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr
Déchèteries	Mardi au samedi (du 01/04 au 30/09) de 9h-11h45 et 14h-17h15 (du 01/10 au 31/03) de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45	21 route du Rhin 67630 LAUTERBOURG Route nationale 67470 WINTZENBACH	03 88 94 83 80 03 88 86 55 51
SMICTOM		54, rue de l'Industrie 67160 WISSEMBOURG	03 88 54 84 00
Syndicat des Eaux		26, rue du Général Mittelhauser 67630 LAUTERBOURG	03 88 94 80 67 contact@syndicat-eau-lauterbourg.fr
Urgences Électricité			03 88 18 74 00
Urgences Gaz			0 800 47 33 33
Ramonage La Brosse d'Alsace		12 rue des coquelicots 67120 DUTTLENHEIM	03 88 49 84 35
École Primaire		1 Place Saint Sulpice les Feuilles 67630 NEEWILLER	03 88 54 61 79

<p>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</p> <p>LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24</p>	<p>17</p> <p>POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</p>
<p>112</p> <p>NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne</p>	<p>18</p> <p>SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</p>
<p>15</p> <p>SAMU</p> <p>LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</p>	<p>114</p> <p>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS</p>



OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi de 8h00 à 12h00

Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Tél : 03 88 94 81 11

Mail : contact@neewiller.fr

Site : www.neewiller.fr

PERMANENCE DES ÉLUS :

Mme Vanessa MULLER - Maire :

sur RDV le jeudi toute la journée

permanence libre le jeudi soir de 17h30 à 19h00

M. Daniel HEINTZELMANN - 1er adjoint :

permanence libre le mercredi de 17h30 à 19h00

Mme Elodie VICKTOR - 2ème adjointe :

permanence libre le lundi de 17h30 à 19h00

Tél : 03 88 94 81 11

Mail: contact@neewiller.fr